



## Préparation aux épreuves orales d'admission de l'examen d'accès à la formation professionnelle de Commissaire de justice

0000

Cette préparation, organisée par **[l'Institut d'études judiciaires « Pierre Raynaud »](#)**, a pour objet de préparer les candidats aux **épreuves d'admission de l'examen d'accès à la formation professionnelle de commissaire de justice**, tel que règlementé par le décret n° 2019-1185 du 15 novembre 2019 relatif à la formation professionnelle des commissaires de justice et aux conditions d'accès à cette profession et par l'arrêté du 13 décembre 2019 fixant les conditions d'organisation, le programme et les modalités de l'examen d'accès à la formation professionnelle de commissaire de justice.

Le savoir-faire de **l'IEJ de l'Université Paris Panthéon-Assas** en matière de préparation aux concours et examen (CRFPA, ENM, etc.) permet de proposer aux candidats une formation parfaitement adaptée aux exigences des **épreuves d'admission** de l'examen, autorisant l'accès à la profession de **commissaire de justice**.

La formation allie les compétences **d'universitaires** et de **praticiens** : des Commissaires de justice font ainsi partager aux candidats leur **expérience pratique**.

### Responsables de la formation

[Edouard VERNY](#)

[Cécile CHAINAIS](#)

### Directrice des études

[Léa BUREAU](#)

## Préparation aux épreuves orales d'admission de l'examen d'accès à la formation professionnelle de Commissaire de justice

[Université Paris-Panthéon-Assas](#)

[M. Edouard VERNY](#)

[Mme Cécile CHAINAIS](#)

[Préparation aux concours et aux examens professionnels](#)

[IEJ-Institut d'études judiciaires « Pierre Raynaud »](#)

### TARIFS

Sous réserve des **conditions de présentation de l'examen**, l'IEJ accueille les candidats de toutes les universités. Le nombre de places étant limité, l'IEJ se réserve toutefois le droit de clôturer les inscriptions en cas de forte affluence.

**Les inscriptions** à la préparation aux épreuves d'admission seront possibles **dans la semaine suivant la fin des épreuves d'admissibilité**.

Elles se font uniquement en ligne. Pour l'année 2025, l'inscription sera possible dès le mois de juillet.

Tout étudiant **admissible** aux **épreuves écrites** de l'examen d'accès à la **formation professionnelle de commissaire de justice** peut s'inscrire à la **préparation spécifique aux épreuves orales d'admission** proposée par l'Institut d'études judiciaires « Pierre Raynaud ».

Les candidats ont accès, **en ligne**, aux enseignements qui recouvrent la quasi intégralité du **programme des épreuves d'admission**, et qui auront été dispensés dans l'année.

Une séance de **méthodologie de l'exposé-discussion** est dispensée (en cours).

### MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - [cio@u-paris2.fr](mailto:cio@u-paris2.fr)  
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



Les **entraînements** débutent après la fin des épreuves **d'admissibilité**, et jusqu'au début des épreuves **d'admission**. Des séances **d'entraînement** sont organisées pour chacune des épreuves obligatoires. Elles sont en principe assurées dans les conditions de l'examen.

[Tableau récapitulatif des volumes horaires](#)